

N° 21 Intitulé de l'action :	Dispositif : Ergonomie des espaces de travail et facilitation des apprentissages : les opérations mentales en Ulis et Segpa
--	--

Identification Etablissement

Etablissement	College Willy Ronis CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Téléphone / mel /site	01.47.06.42.54 / Ce.0941015t@ac-creteil.fr / http://www.college-willy-ronis.fr/
Chef d'établissement	Mme Laurence PORTIER

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> · 9,5% des élèves scolarisés au collège sont dans des dispositifs spécialisés (SEGPA et ULIS). · Augmentation progressive de l'absentéisme de la 6ème à la 3ème. · Apparition de décrochage scolaire en 4ème SEGPA pour quatre élèves. · 90% des élèves défavorisés dans ces dispositifs. · Volonté de faire des classes Ulis et Segpa un levier d'expérimentations pédagogiques positives au sein du collège : effet de synergie attendu sur tout le collège. · Priorisation dans le projet d'établissement de la prise en charge de la difficulté scolaire et des élèves fragiles (faire vivre la loi sur le handicap). · Espace classe, le plus souvent espace figé dans lequel les mouvements sont perçus comme des distracteurs.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> · Prendre en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap ou en grande difficulté scolaire dans les apprentissages. · Optimiser les capacités cognitives en spatialisant les opérations mentales dans la séance. · Rendre l'espace de classe suffisamment modulable et contenant à la fois, afin de s'adapter aux intentions pédagogiques des enseignants.

<p>Descriptif de l'action</p>	<p>Projet qui permet d'optimiser l'exploitation des espaces de travail en classe (mobilier scolaires, espaces d'affichages pédagogiques) afin de répondre à des besoins éducatifs particuliers, en lien avec les capacités spatio-temporelles des élèves accueillis.</p> <p>L'ergonomie du matériel va permettre de favoriser les apprentissages en rendant l'espace plus dynamique.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Choix d'un ensemble de mobiliers modulables, destiné à créer des espaces de travail adaptés aux besoins cognitifs et physiques des élèves : des tables et des chaises mobiles (sur roulettes) permettant diverses configurations pédagogiques mais également une spatialisation des opérations mentales en lien avec le déroulé de la séance. · Mise en place d'éléments de séparation pour cloisonner l'espace et favoriser ainsi le travail par groupes de besoins. · Zones d'affichage également réfléchies pour étayer les phases d'apprentissage dans la séance : division tripartite du tableau pour accompagner l'effort cognitif des élèves (soutien de la mémoire de travail, mise en lien des informations et transfert des connaissances, gestion des différents écrits, ...). · Affichages pédagogiques mobiles, supportés par des cintres à pinces. Une penderie mobile permet leur stockage. · Des vélos-bureaux qui permettent l'augmentation de la capacité d'attention et une posture plus dynamique dans les apprentissages. · Achat de tableaux mobiles et/ou de paperboards afin bénéficier de supports
-------------------------------	--

	<p>écrits de proximité.</p>
<p>Modalités de mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Repérage des locaux et des modifications d'espace éventuelles. · Achat du matériel avril 2019 (3 000 € d'investissement de mobilier mobile). · Mai-juin 2019 : expérimentation du dispositif.
<p>Caractère expérimental</p>	<p>Optimiser l'efficacité des opérations mentales, à travers ce dispositif mobile, en proposant des espaces de travail adaptés aux modalités de groupement et suffisamment contenant pour mobiliser chez les élèves des ressources cognitives nécessaires à la réalisation de la tâche (attention, mémoire, logique, langage, ...).</p>
<p>Mesure dérogatoire</p>	
<p>Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Participation des élèves, nombre de travaux non terminés. · % absentéisme. · Climat scolaire serein, nombre d'incidents dans la cour de récréation. · Coopération et entraide des élèves. · Développement de l'autonomie des élèves et appropriation des contenus. · Meilleure mémorisation du contenu des cours. · Mise en lien des connaissances et des stratégies de recherche. · Augmentation des capacités d'attention (durée d'attention, type d'attention). · Qualité de l'inclusion des élèves en classes « banales » du collège. · Une orientation choisie. · Communauté éducative sensibilisée aux pratiques innovantes. · Amélioration du climat scolaire par le bien-être au travail. · Amélioration de l'image de la Segpa et de l'ULIS.
<p>Classe(s) concernée(s)</p>	<p>6-5-4-3^{ème} : dans le dispositif ULIS Cycle 4 : dispositif SEGPA</p>

Disciplines / équipes concernées	Chef d'établissement, directeur adjoint de SEGPA, coordonnatrice ULIS, enseignant PE SEGPA
Partenaires et intervenants éventuels	ANT ergonomie des espaces de vie de l'élève

Informations CARDIE

Personne contact	Laurence PORTIER, Principale Laurence.portier@ac-creteil.
Attente de la mission	Une valorisation des énergies impulsées dans ce projet.